

REVUE DE PRESSE



20 DECEMBRE 2016

> 09 JANVIER 2017



Sel en Vermois prend le « Sub »



Le débat d'orientation a porté sur l'adhésion de la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois. (Photos d'archives)

La Communauté de communes du pays du Sel et du Vermois intègre le syndicat mixte des transports suburbains de Nancy. Les lignes Dombasle-Nancy et Jarville Dombasle sont rétablies. Prix du ticket d'entrée : 300.000 €.

On a rarement vu autant de monde à une réunion du syndicat mixte des transports suburbains de Nancy. Il faut dire que l'ordre du jour exceptionnel portait sur l'adhésion de la communauté de communes de Sel en Vermois.

En clair, il s'agissait de régulariser une situation jugée anormale par la Chambre régionale des comptes. Le Syndicat a en effet longtemps desservi les Communautés de communes de Moselle et Madon et de Sel et Vermois « alors que ces collectivités ne contribuaient pas ou de manière anecdotique à son financement » [...] et « alors qu'elles ne sont pas membres du syndicat ». C'est maintenant chose faite au terme d'une procédure qui aura duré un an. Le débat a donc viré au satisfecit général ce lundi. Pour le président du Syndicat Laurent Garcia, « il y a un avant et un après, un nouveau syndicat mixte qui se met en ordre de marche en suivant les recommandations de la Chambre régionale des comptes ».

Main tendue
à Moselle et Madon

Le ticket d'entrée au Syndicat s'élève à 300.000€ par an ce qui permettra de réduire la contribution du Grand Nancy (l'objectif d'économie étant de 200.000 € à 250.000 € d'économies par an durant 3 ans). L'accord prévoit également l'aménagement d'un dépôt à Dombasle. Dès septembre, les lignes suspendues (Dombasle-Nancy à 20 h 20 en semaine et Jarville Dombasle le samedi à 5 h 55) seront rétablies. Comme le souhaitait le collectif d'usagers de Dombasle

« La réorganisation des territoires nous a amenés à avoir un regard nouveau. Tout le monde a joué le jeu », explique le président de la Métropole André Rossinot. « On ne réinvente pas la géographie. On vit avec, on s'adapte. Les gens ont des besoins qui s'inscrivent dans la constance. J'espère que nous pourrons aller de l'avant dans un esprit équitable comme nous l'avons toujours fait avec la Communauté de communes du bassin de Pompey. On a besoin que Moselle et Madon nous tende la main car il y a beaucoup de choses sur le plateau de Brabois : le CHU, les facs de médecine, dentaire... » Conclusion de Laurent Garcia : « La porte est toujours ouverte c'est Noël, une période de miracles ».

S.L.

On se décidera quand on aura tous les éléments



Pourquoi, à la différence de la communauté de communes du Sel et du Vermois, vous n'avez pas encore adhéré au Syndicat mixte des transports suburbains ?

La situation est différente. Eux n'ont pas la compétence alors que nous avons un système de transport qui nous est propre. Et ce qui complique encore la prise de décision, c'est qu'à partir du premier janvier la compétence transport est transférée à la Grande Région. Il faut donc une rencontre avec la région pour voir comment organiser

l'offre de transport et des rencontres avec le syndicat pour voir dans quelles conditions nous pourrions adhérer. Car je n'ai jamais dit que nous ne voulions pas adhérer. Nous étudions tous les scénarios.

C'est-à-dire ?

Soit on continue à se débrouiller seul, soit on adhère, à condition que les modalités soient acceptables.

En terme financier ?

Pas seulement, il faut étudier l'offre de transport qui nous sera faite dans tous ses aspects : quelle offre en termes de cadencement et à quel prix ? Il faudra placer le curseur entre les deux.

Quand allez-vous vous décider ?

Dès que nous disposerons de tous les éléments. Pour l'instant, nous ne les avons pas tous. Les équipes se rencontrent pendant et après les fêtes.

Pourquoi n'avez-vous pas assisté à la réunion ?

Si on avait été convoqué, on y serait allé.

Propos recueillis par S.L.

Mercredi 21 décembre 2016 / Pulligny

Piscine et Filoche pour les écoliers



Natation et water-polo

Durant les temps péri éducatifs de 15 h 30 à 17 h 30, environ 35 enfants prennent l'autobus pour se rendre à Neuves-Maisons. Deux tiers se rendent à la piscine. Les CE1 et CE2 vont goûter aux joies de la natation avec quelques notions de water-polo et des jeux d'eau. Une douzaine d'enfants se retrouvent à la Filoche pour différents ateliers : exposition, médiathèque ludothèque et multimédia. Les enfants apprécient ces sorties pendant les heures de TAP.

Mardi 27 décembre 2016 / Xeulilly

Comptines en musique pour les bébés lecteurs



Une séance animée avec le ludobus pour les jeunes enfants.

La dernière rencontre de l'année a réuni, sous le signe de la neige et de l'hiver, un groupe restreint de bambins sur le tapis d'histoires et de comptine, à l'accueil périscolaire. L'animation était mise sur pied par l'équipe d'animation de la médiathèque la Filoche de Moselle et Madon.

Avec des comptines en tradition orale, des livres de jeux de doigts, des histoires chantées avec l'accompagnement d'instruments de musique, plusieurs thèmes ont été développés. Les livres comptines présentés sont disponibles à la médiathèque où une rencontre est organisée chaque mercredi, à partir de 10 h 15.

La prochaine rencontre des bébés lecteurs aura lieu le mercredi 15 février à partir de 10 h.

Contact : mediatheque@cc-mosellemadon.fr. 03.83.50.56.60..

Mardi 27 décembre 2016 / Richardménil

L'école de musique Moselle et Madon repart en tournée...



Premier concert pour l'Ecole de musique Moselle et Madon

C'est à la Maison du temps libre que l'Ecole de musique Moselle et Madon a commencé sa grande tournée : 8 dates pour 8 concerts dans 8 communes. Guitares classiques, instruments à vent, percussions, musiques actuelles et récitals plus classiques sont proposés au public. Les concerts se déroulent de décembre 2016 à juin 2017.

Mercredi 28 décembre 2016 / Neuves-Maisons

Inspiration animale au cœur de la Filoche

Avec la nouvelle saison qui démarre, la faune est mise à l'honneur à la Filoche jusqu'au mois de février. Avec un titre évocateur, « Comme des bêtes », trois artistes présentent leurs œuvres.



Alban Giraudot, Valérie Cerutti et Arno Paul exposent à la Filoche.

Toute l'équipe de la Filoche est prête pour cette nouvelle saison qui démarre sur un cycle qui mettra les animaux à l'honneur au titre évocateur « Comme des bêtes ».

Trois artistes sont d'ores et déjà mis à l'honneur avec un bel espace qui leur est totalement dédié. Valérie Cerutti présente une multitude de sculptures nées de l'alliance de matériaux de récupération comme le bois ou le fer. A quatre pattes ou sur deux, ces animaux issus de son imagination attirent le regard et suscitent l'émotion. Les œuvres du photographe Arno Paul trônent dans la salle d'exposition de la Filoche et qui font découvrir le Muséum-Aquarium de Nancy au travers de photographies qu'il a réalisées à l'occasion du déménagement des collections du muséum. Un bel inventaire réalisé entre mars 2014 et février 2015 et qu'il faut voir à tout prix. L'artiste Alban Giraudot est quand à lui passionné par le monde animalier. Depuis des années, il parcourt les campagnes et les forêts avec, comme seul bagage, son appareil photo. Ses clichés prennent sur le vif les envols, réveils et de multitudes secrets de la faune locale. L'exposition de ses œuvres photographiques au sein de la Filoche est une occasion unique de découvrir la vie animale de notre contrée avec des images exceptionnelles.

Les animaux seront à l'honneur à la Filoche jusqu'au 18 février avec une multitudes de rendez-vous mettant la faune à l'honneur.

La nouvelle déchetterie opérationnelle

Dans une position centrale par rapport aux 19 communes concernées, le nouvel équipement intercommunal ouvrira ses portes aux particuliers et aux professionnels dès le 2 janvier prochain.



Dernière visite de la déchetterie avant son ouverture

Florence Wazylezuck, vice-présidente de la communauté de communes Moselle et Madon, en charge de l'environnement, accompagnée par Marie Bainville, directrice des services techniques, a tenu à se rendre une dernière fois dans la nouvelle déchetterie avant son ouverture au public, dès le 2 janvier. La vice-présidente a suivi ce dossier avec attention depuis le début des travaux en mai 2016.

Située sur la nouvelle zone industrielle du Parc Moselle rive gauche, elle est dans une position centrale par rapport aux 19 communes et facilement accessible, par Neuves-Maisons ou par Pont-Saint-Vincent.

Florence Wazylezuck a souligné les nombreux avantages de la nouvelle déchetterie : « Moderne, elle répond aux nouvelles normes en vigueur. Son utilisation sera beaucoup plus simple avec une accessibilité aux différentes bennes adaptée aux particuliers et l'attente sera quasi nulle grâce à ses neuf quais. »

Les professionnels n'ont pas été oubliés avec une deuxième voie intérieure qui leur sera entièrement dédiée. Marie Bainville précise que la nouvelle déchetterie sera ouverte uniquement aux personnes possédant un badge fourni sur demande aux habitants de Moselle et Madon sans limitation de dépôt. Quant à l'ancienne déchetterie, située à Neuves-Maisons, elle sera fermée provisoirement le temps de la transformer en point d'apport volontaire limité à certains types de déchets comme le papier, le verre ou les produits de tonte.

La bibliothèque, un lieu de vie

Début 2016, la Communauté de communes Moselle Madon (CCMM) a décidé, pour des raisons économiques, de ne plus assurer la gestion de la bibliothèque.



Une des nombreuses rencontres au cours desquelles le sort de la bibliothèque a été débattu.

L'immeuble, sis au 15 rue de Toul, reste propriété de la commune qui en a confié le devenir à une équipe composée de membres de l'association Familles rurales (AFR), de l'association « Mets le son » et de quelques habitants bénévoles. Cette équipe a décidé avec l'accord de la mairie de poursuivre le prêt de livres et les animations habituelles de la bibliothèque : heure du conte, coup

de cœur café et accueil des écoles. Elle devrait continuer à recevoir pour cela l'appui de la CCMM et des subventions en conséquence. Une convention à ce propos est toujours en attente de signature entre la mairie et la CCMM.

Le local est spacieux et dispose d'un espace ouvert avec cuisine et petite pièce à l'étage, ce qui a donné des idées aux bénévoles.

Ce lieu pourrait devenir une maison pour tous, s'ouvrir à beaucoup d'initiatives, dont un système d'échange local (SEL) : partage de savoir-faire, prêt de matériel, dépannage, petites annonces et infos diverses, organisation d'ateliers...

Pour l'heure, quelques propositions ont pris corps. Un diaporama documentaire sur la permaculture (jardinage écologique) est prévu le samedi 7 janvier, à 10 h à la bibliothèque. Une journée « Portes ouvertes » aura lieu le samedi 28 janvier, même heure, même endroit. Une bourse aux livres est prévue ce jour-là.

La bibliothèque assure un accueil tous les samedis matin de 10 h à 12 h

Lundi 02 janvier 2017 / Neuves-Maisons

Les réfugiés entrent en jeu



Certains reprennent leur souffle sur le bord du terrain.

Les migrants sont intégrés aux programmes d'animation sportive et culturelle de la communauté de communes de Moselle et Madon. Ils ont participé à un tournoi de basket.

À part Noa, qui était capitaine de l'équipe de son lycée, aucun d'eux n'avait joué au basket dans sa vie d'avant, au Soudan, d'où ils sont originaires et encore moins dans la jungle de Calais où ils ont séjourné des

mois durant, avant d'arriver à Chaligny en octobre dernier. Une dizaine de réfugiés, « les plus jeunes et les plus motivés », ont participé à un intense tournoi sous les paniers du gymnase Annie-Villa. Ils sourient même si la partie est loin d'être gagnée face à leurs jeunes adversaires. Certains reprennent leur souffle sur le bord du terrain. L'un d'eux, entre deux selfies, filme quelques actions avec son Smartphone.

La langue n'est pas un obstacle

L'événement s'inscrit dans le programme d'animation jeunesse du « projet ado mutualisé », encadré par des animateurs du « service jeunesse, prévention de la délinquance de Moselle-et-Madon » et des bénévoles de la Mission locale à destination des ados de Bainville, Chaligny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Messein, Pierreville, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne et Xeulley.

« Leur entrée en jeu n'a posé aucun problème » assure Nasim Hamlaoui qui anime le stage aux côtés de Fanny Lajus et Émilie Bellec. « On arrive facilement à surmonter la barrière de la langue avec quelques mots d'anglais voire d'arabe ». Durant les vacances de la Toussaint, les réfugiés s'étaient initiés à la boxe thaï et avaient participé à un match de foot face à une équipe de Frolois.

Leur intégration ne se fait pas que sur un plan sportif, « ils ont aussi participé à une opération de plantation dans un verger et à la construction d'un préau dans le centre qui les héberge », précise Manu Guthfreund responsable du service jeunesse de Moselle-et-Madon. On les voit aussi beaucoup à l'espace numérique de la Filoche où des bénévoles leur donnent des cours de français et où ils effectuent quelques-unes de leur démarche administrative en ligne. Rappelons que sur la centaine de réfugiés accueillis dans le département, 57 sont hébergés dans l'ancien centre de formation de l'INRS de Chaligny, 35 mineurs à Saxon-Sion, les autres étant répartis dans les foyers du Grand Nancy et des appartements HLM du Lunévillois.

S.L.

Mercredi 04 janvier 2017 / Neuves-Maisons

La Cour des comptes cible la CCMM



« La Cour régionale des comptes contrôle la collectivité de manière mécanique tous les six ans environ », selon le président de la Communauté de communes de Moselle et Madon Filipe Pinho.

La Com'com de Moselle et Madon fait l'objet d'un audit de la Cour régionale des comptes. Un « contrôle automatique » qui n'a rien à voir avec le pôle aquatique, selon Filipe Pinho.

La piscine c'est son cheval de bataille. Après avoir organisé de (petites) manifestations pour dénoncer le « coût exorbitant » du futur pôle aquatique, Guy Bernard saisit la Cour régionale des comptes et le fait savoir.

L'éternel opposant Guy Bernard, candidat malheureux aux dernières municipales et départementales, conseiller municipal à Neuves-Maisons de 1995 à 2015, vient en effet d'écrire aux magistrats de cette juridiction afin qu'ils vérifient « les comptes de la CCMM ». Si la collectivité a en effet besoin d'une nouvelle piscine, le président de l'association "Neuves-Maisons Demain" estime qu'elle n'a pas les moyens de s'offrir un pôle aquatique « à 16 millions d'€ nécessitant un emprunt à long terme de 12 millions d'€ ».

Il se trouve que la CCMM fait l'objet d'un audit de la Cour régionale des comptes mais qui n'aurait rien à voir avec la lettre de Guy Bernard. « Il s'agit d'un contrôle mécanique qui a lieu tous les six ans environ », explique le président de la CCMM Filipe Pinho. « La procédure a débuté en novembre. Toutes les grosses collectivités sont automatiquement contrôlées. Guy Bernard a dû avoir eu vent du contrôle alors il surfe dessus ».

Le maire de Chaligny justifie les choix budgétaires de la CCMM par... le prix du marché. « 16 millions d'€, c'est le prix d'une piscine ». La Cour régionale des comptes tranchera. Le magistrat qui rendra son rapport dans les prochains mois n'hésitera pas à pointer le moindre débordement.

S.L.

La nouvelle déchetterie fait un carton



Une visite et un test grandeur nature de la nouvelle déchetterie pour les élus du territoire.

La nouvelle déchetterie a été inaugurée hier en présence de la quasi totalité des élus et acteurs du territoire. Un chantier imposant, d'un coût global d'environ 938. 000 €.

Cela faisait plusieurs années que la communauté de communes de Moselle et Madon réfléchissaient à une nouvelle formule, plus grande et plus fonctionnelle.

Un projet concrétisé par la construction de la nouvelle déchetterie qui a commencé en mai 2016 et sur un terrain situé dans la commune de Messein sur la nouvelle zone industrielle du Parc Moselle Rive Gauche, au cœur des 19 communes. Ce chantier imposant, d'un coût global d'environ 938. 000 € TTC a bénéficié de plusieurs subventions à la hauteur de 240.000 € par l'Ademe et pour 175 304 € par le Conseil Départemental.

Plus simple avec tout ce qui est lourd

Ouverte depuis le 2 janvier, les premiers utilisateurs ont pu constater l'efficacité du nouvel équipement qui facilite grandement le déversement : « On pose, on pousse et c'est plus simple avec tout ce qui est lourd ».

En plus des grandes bennes, des compartiments individuels spécifiques sont prévus pour recevoir des pneus, du matériel électroménager ou encore des déchets dangereux (solvants). L'ensemble est également conçu pour éviter le croisement avec les poids-lourds, qui disposent d'une voie spécifique. Pour instant ouverte à tous, les badges d'accès pour les utilisateurs de Moselle et Madon seront disponibles à partir du printemps.



COMMUNES

CCMM

Mardi 27 décembre 2016 / Messein

Messein : échos du conseil

Les conseillers ont décidé de porter à compter du 1^{er} janvier le prix de location des parcelles du plan d'eau à 221,51 € l'are par an, quel que soit l'emplacement.

Un poste d'adjoint administratif à 20 h 30 hebdomadaires est supprimé pour permettre la création d'un poste d'adjoint administratif à 35 heures par semaine. Cette mesure prend effet au 1^{er} janvier.

Le nouveau circuit proposé par la communauté de communes de Moselle et Madon est adopté.

Vendredi 06 janvier 2017 / Neuves-Maisons

Le maire présente ses vœux pour 2017



Le maire Jean-Paul Vinchelin a présenté mercredi soir ses vœux au centre Jean-L'Hôte, devant un large public, personnalités et monde associatif.

Entouré des élus, il a évoqué les principaux événements de 2016 : nouvelle école Emile-Zola, halle multi-activités au stade, entre autres. 2017 devrait voir notamment le réaménagement de la rue du Capitaine-Caillon incluant la nouvelle gendarmerie. L'éducation populaire connaîtra un nouvel essor avec une convention entre le FJEP et la Ligue de l'enseignement.

Une pièce de théâtre sur l'histoire de Neuves-Maisons va voir le jour.

Une charte de travail « apaisé » a été conclue entre la majorité et MAIN, le groupe d'opposition du conseil municipal, mais pas avec le représentant de Neuves-Maisons Demain.

Une « passerelle » avec la commune de Neuf-Brisach

Le déplacement du collège Jacques-Callot vers les anciens locaux de l'INRS est à l'étude. Une délégation de « nos amis soudanais », les migrants, logés dans 60 chambres de ces locaux vides était présente.

Filipe Pinho, président de la CCMM a annoncé le début de l'aménagement de la nouvelle zone Brabois-Forestière en mars.

Le député Dominique Potier a invité le conseil municipal des jeunes à l'Assemblée nationale. Il croit à « la force de la fraternité devant une société anonyme ». Une « passerelle » avec la commune de Neuf-Brisach (68) a été mise en place.

L'assemblée a applaudi le discours de Mathieu Klein, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, présent parmi les personnalités invitées.

Ouverture de la bibliothèque des bénévoles

Viterne Ouverture de la bibliothèque des bénévoles

La bibliothèque des bénévoles est un espace qui pourra également devenir un pôle d'activité avec exposition, café-lecture ou toute autre activité culturelle. Plus de 4.000 livres pour les lecteurs de tout âge sont disponibles, classés et répertoriés. Ce lieu de vie est désormais opérationnel. L'inauguration officielle aura lieu samedi 14 janvier, à 11 h.

Les permanences seront assurées :

- mercredi de 10 h à 12 h ;

- samedi de 10 h à 12 h ;

Quant aux séances « l'heure du conte avec atelier », elles ont lieu les mercredis 25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril.



ACTUALITES ***DIVERSES***

Des projets soucieux de la planète



« Economiser l'énergie, c'est pour les communes et la planète », (. Ph. V.R.)

« Nous sommes une partie de la solution », estime Dominique Potier, député et président du pays Terre de Lorraine, dispositif très engagé dans la transition énergétique. La structure - composée des 5 interco de la circonscription - a décroché un appel à projets lancé par le ministère de l'Environnement. Soit un programme de subventions (1, 2 M€ a déjà été

débloqué) destiné à supporter des projets plus sobres. 48 dossiers déposés par 38 communes sont actuellement accompagnés. Avec l'objectif d'économiser à terme 1,2 million de kWh. Exemples.

Bulligny moins énergivore

La municipalité réfléchissait à remplacer son éclairage public quinquagénaire. « L'opportunité de ces subventions nous a permis de voir plus grand », explique le maire, Alain Gris. Les lampes des 68 poteaux et 28 lanternes seront toutes changées par des LED. Et des temporisateurs permettront de baisser la lumière dans la nuit. Montant de la facture : 80.000 €. Dont 50 % à charge de la commune seulement. A la clef : une économie potentielle de 4.000 € sur la facture annuelle d'énergie (9.500 € aujourd'hui).

Ognéville

« Une petite collectivité peut prendre son destin en main », s'enthousiasme Patrick Graeffly, adjoint d'Ognéville. La commune veut créer un cadran solaire, un outil d'aide à la décision pour les habitants, les collectivités locales et les entreprises soucieuses de connaître le potentiel solaire de leurs toitures.

Barrage hydroélectrique

La communauté de Moselle-et-Madon a déjà eu un ouvrage hydroélectrique. Et puis, l'avait abandonné. Face à l'avancée des nouvelles technologies, les élus se posent la question de réinvestir dans un barrage à turbines. Une étude est en cours.

Résidence écologique

29 logements sociaux à haute performance énergétique verront le jour à Toul, sur le site d'une ancienne friche militaire. Portée par la Foncière de l'habitat et Humanisme, cette résidence à vocation intergénérationnelle sera subventionnée à hauteur de 200.000 €.

Borne de recharges électriques

Quatre com'com vont se doter de 9 véhicules électriques et de 16 bornes de recharge en accès libre. L'une d'elle sera installée à Neuves-Maisons, à côté du centre aquatique HQE (haute qualité environnementale), autre projet porté par la communauté de communes de Moselle-et-Madon et subventionné à hauteur de 208.600 €.

V.R.

Jeudi 22 décembre 2016 / Colombey-les-Belles

Un nouveau partenariat

Patrick François, directeur régional Grand Est de la Caisse des Dépôts et Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine vont signer un protocole de partenariat entre le Pays Terres de Lorraine, les communautés de communes Terres Tuloises du Toulais, Moselle et Madon, du Pays du Saintois, du pays de Colombey et Sud tulois, de Hazelle en Haye et la Caisse des Dépôts, ce jeudi 22 décembre à 16 h, 6 impasse de la Colombe à Colombey-les-Belles.

Les collectivités de Terres de Lorraine et la Caisse des Dépôts identifient des objectifs communs pour le développement futur de Terres de Lorraine et amorcent un partenariat autour des grands enjeux de cet espace : transition énergétique, écologique, transition économique, consolidation de l'armature territoriale.

Mercredi 28 décembre 2016 / Colombey-les-Belles

Une signature pour l'avenir du territoire

Une convention de partenariat va être signée début 2017 autour des grands enjeux suivants : la transition énergétique, écologique et économique, la consolidation de l'armature territoriale.



Patrick François, directeur régional Grand Est de la Caisse des dépôts, Dominique Potier, président du Pays Terres de Lorraine, les présidents des communautés de communes ont signé un protocole d'intention de partenariat pour le développement futur du territoire

Pour faire face aux problématiques économiques, mais aussi à la pression environnementale et aux fragmentations du lien démocratique, le Pays Terres de Lorraine et les communautés de communes du Toulais, Hazelle en Haye, Moselle et Madon, du Pays du Saintois et du Pays de Colombey et du Sud Tulois ont établi un nouveau projet de territoire intitulé «

Terres de Lorraine en transition 2016 - 2020 ».

Le territoire s'engage dans une stratégie de développement articulée autour du principe de transition comme un vecteur de changement et un relais de croissance qualitative, porteur de nouvelles valeurs ajoutées et d'emplois.

En parallèle, trois principes moteurs et interdépendants fondent le projet de territoire actualisé : positiver l'économie des ressources, ancrer la république sociale, produire sur ce territoire dans la mondialisation.

Dans ce contexte, le Pays Terres de Lorraine, les collectivités associées, et la Caisse de dépôts conviennent, par la signature du protocole d'intention, de procéder à la signature d'une convention de partenariat au cours du premier semestre 2017 artColombey-les-Bellesiculée autour des grands enjeux suivants : la transition énergétique, écologique et économique, la consolidation de l'armature territoriale. La CDP est un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du

développement économique du pays, en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales.

Un outil de coopération

Le Pays Terres de Lorraine est un outil de coopération partagé par cinq communautés de communes des bassins sud Nancéien et Toulais. Il permet aux communautés de communes du Toulais, de Moselle et Madon, de Colombey et Sud Toulais, du Saintois et de Hazelle en Haye de se concerter et de conduire des actions à une échelle plus importante lorsque c'est nécessaire.

A l'exemple du modèle agricole, le pays joue le rôle de coopérative des communautés de communes.

Son cœur de métier : la prospective territoriale, l'animation de la démarche Territoire à Energie Positive, la contractualisation avec l'Etat, la Région, le Département et l'Union Européenne.

Vendredi 06 janvier 2017 / Toul

« Le JDM restera une belle fête »



*Le fameux festival prendra un virage cette année.
(Photo d'archives Pierre MATHIS)*

Le prochain Jardin du Michel, festival musical né à Bulligny, aura lieu à Toul. Pour Thierry Berneau, ex-directeur et membre du conseil d'administration de la société organisatrice, tout sera fait pour que l'événement garde sa saveur.

Rendez-vous est fixé les 2, 3 et 4 juin à l'entrée de Toul, boulevard Aristide-Briand, pour trois jours de concerts et de fête au pied des remparts à l'occasion

d'un JDM version toulaise. Une grande première pour laquelle un important travail est engagé, mais qui dépendra de la convention liant le JDM à la ville et qui doit être validée par les élus. En quoi ce déménagement impacte-t-il le travail des organisateurs ? Le point avec Thierry Berneau, ancien directeur du festival et une des chevilles ouvrières de l'événement porté par la société Turbul'ance.

La programmation

« Organiser le JDM à Toul ne changera pas grand-chose, car pour la majorité des producteurs, le JDM représente la région nancéienne. Le seul élément qui peut influencer nos relations avec les artistes, c'est la proximité d'autres festivals dans le calendrier. »

La fréquentation

« Ce qui fait venir les spectateurs, ce sont les artistes ! Si la programmation est à la hauteur, les gens viendront à Toul ! Où capacité d'accueil sera quasi similaire, avec 6.000 à 7.000 spectateurs/jour. »

Le site

« Comme pour Bulligny, rien ne sera laissé au hasard ; tout est en train d'être calculé pour que les accès routiers et le stationnement soient optimaux, que la sécurité soit assurée. Sur ce point par exemple, les gens évoquent la proximité du canal, mais le barrièrage sera réalisé en conséquence. Une grande scène sera boulevard Aristide-Briand, nous garderons également le chapiteau, et nous tenterons de développer le visuel et les spectacles d'arts de la rue pour valoriser ce site déjà magnifique. »

Répercussions

« Certains riverains craignent les nuisances sonores, mais d'expérience, de nombreux festivals ont lieu en ville, comme le Cabaret Vert à Charleville-Maizières, et tout se passe bien. Les remparts de Toul freineront naturellement le son, ça ne sera pas le vacarme en ville ! Et puis, au niveau économique, nous allons travailler au maximum avec les partenaires locaux : les supermarchés et les commerces doivent y trouver leur compte, et nous essayerons de collaborer avec les associations locales, notamment pour la restauration. Ça doit être du gagnant - gagnant. »

Les partenaires

« La Ville de Toul, le Pays Terres de Lorraine, la préfecture ou encore la communauté de communes concernée, tout le monde veut œuvrer main dans la main pour que ce JDM soit réussi. Par ailleurs, nous serons présents aux futures réunions de quartiers à Toul, afin de répondre aux questions de la population. »

L'esprit

« En douze éditions, nous n'avons jamais connu un incident majeur, jamais une bagarre... Et à Toul comme dans la campagne de Bulligny, le JDM restera une belle fête, familiale et bon enfant. J'en veux pour preuve de nombreux festivals se déroulant en agglomérations, qui sont festifs et attrayants. »

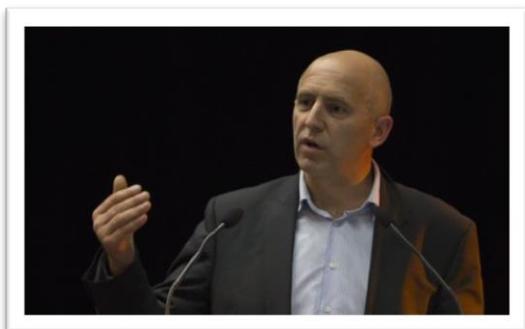
Le budget

« L'an dernier, nous avons fonctionné avec un peu moins d'1M€, cette année nous serons légèrement en dessous, mais sans baisse sur la partie artistique. À ce sujet, nous communiquerons un peu plus début février, quand la convention officielle sera signée »

Propos recueillis par Stéphanie CHEFFER

Dimanche 08 janvier 2017 / Toul

2017, année charnière pour le député



Dominique Potier : « La campagne sera simple. Je ne suis pas devenu un mondain ».

Le député de la 5^e circonscription, Dominique Potier, présentera ses vœux à l'Arsenal le 2 février prochain, en présence de la présidente d'ATD Quart-Monde, Claire Hédon.

Peu importe à Dominique Potier, le député de la 5^e circo, de ne pas être dans le mouv'populiste de ce début de millénaire. Il en est convaincu, le monde a

besoin « d'éclaireurs, pas du joueur de flûte d'Hamelin », bref « d'une politique humaniste ». Tour d'horizon avec celui qui est candidat à sa succession.

Fiertés

« Je n'ai pas fini mon boulot de député. Je porte deux projets de loi qui seront adoptés en janvier et février, soit l'aboutissement de quatre années de combat. L'un lutte contre l'accaparement des terres qui ne doivent pas être le lieu de spéculations. L'autre obligera les multinationales à la vigilance. Les maisons mères seront tenues de vérifier qu'il n'y a pas d'enfants au bout de la chaîne de fabrication et que leurs unités de production ne polluent pas. C'est un acquis très fort de ce mandat, une vraie fierté. La France en fera un plaidoyer européen. On ramasse enfin le fruit de notre travail. Je suis par ailleurs, le rapporteur d'un amendement qui devrait également être adopté au début de l'année. Par lequel, la contribution sur la valeur ajoutée, soit l'ancienne taxe professionnelle, ne sera plus calculée sur le siège de l'entreprise mais sur l'unité de production ».

Plus localement

« Je suis fier de la renaissance de l'hôpital de Toul qu'on a accompagné et de la salle nature financée notamment par ma réserve parlementaire. Mais la chose qui me satisfait le plus, c'est l'esprit de concorde qui règne désormais sur le Toulais. Après avoir beaucoup souffert d'une politique de coups, on a vidé les grandes querelles. Les élus sur l'ensemble de notre territoire se parlent et montent des projets ensemble, sans esprit de compétition ni de guéguerre. Quand on va voir le préfet, le président de région ou le président de la Métropole, cela nous permet de parler avec une certaine force et d'être entendus. Nous sommes un des territoires qui va chercher le plus d'argent européen pour ses entreprises ».

Campagne

« Dès la mi-mars, j'entamerai la tournée des 180 communes de la circonscription. Ce sera la troisième. La campagne des prochaines législatives (NDR : 11 et 18 juin 2017) sera simple et populaire. Je ne suis pas devenu un mondain. Je vois pas mal de jeunes se mobiliser autour de cette façon de faire de la politique humanitaire ».

Chantiers en cours

« Début mars, je ferai mon compte rendu de mandat, comme chaque année. L'occasion de revenir sur les deux contrats locaux de santé qui seront lancés sur le territoire pour réduire les inégalités. De parler également du programme de rénovation des lycées professionnels de Toul qui devrait débuter début 2018, le président Richert ayant confirmé l'attribution d'une enveloppe de 38 M€. Et enfin, d'évoquer notre volonté de poursuivre la reconquête des friches industrielles du Toulais. Sans oublier le grand projet d'envergure nationale de la scierie Ciolli de Beaumont, pour lequel j'ai déjà mobilisé deux réunions interministérielles.

Inquiétudes

Le rapatriement d'ActiCall bien sûr est une inquiétude. Ils ont le droit pour eux. Moralement, c'est autre chose. Pour les petits salaires, c'est compliqué d'aller travailler à Nancy, c'est grever un budget à hauteur de 150 € par mois.

Propos recueillis par Valérie RICHARD
